

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
#2401-001 – 12, CHEMIN DE PAIGE**

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme Maïke Storks, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 19 février 2024 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2401-001.

Nature et effets de la demande :

La demande de dérogation mineure consiste à pouvoir réduire la marge de recul avant à moins de 25 mètres de la rue, soit 21,51 mètres et la marge arrière à moins de 25 mètres de la limite de terrain, soit 16,43 mètres.

Identification du site concerné :

L'emplacement visé par la présente demande est situé au 12, chemin Païge à Bolton-Ouest, sur la propriété composée du lot no. 5 192 905 du cadastre du Québec (matricule : 8908-66-4148) et localisé dans la zone RES-2.

Conformément à la Loi, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Bolton-Ouest, ce 31 janvier 2024.



Maïke Storks, OMA

Directrice générale et greffière-trésorière